

### ***Séance du 4 avril 2018***

*L'an deux mille dix-huit, le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MOUSEL Patrice, maire.*

Présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Mme GUARDABASSI C et M. HAUTAVOINE G. absents excusés qui ont donné respectivement procuration à Mme DOUSSAINT N. et Mme POCQUET A-M.

M. LOURDAULT M. absent excusé.

Mme DOUSSAINT Nadia a été élue secrétaire de séance

*Le maire ouvre la séance puis entame l'ordre du jour.*

### **Approbation de la séance du 20 Février 2018**

*16 pour*

*L'assemblée approuve la séance du 20 février 2018 à l'unanimité des présents.*

### ***N° 05-2018***

#### **Choix de l'entreprise pour la réalisation d'un parking**

*18 pour*

*Le maire expose à l'assemblée les travaux de la C.A.O. (Commission Appel Offre) qui se sont déroulés en 3 phases.*

- *Le 3 avril dernier, ouverture des plis.*
- *Ensuite, l'analyse des offres est réalisée puis des négociations sont menées avec les deux « mieux disant ».*
- *Ce jour le 4 avril à 14 h 00, l'étude des offres définitives remises par les deux entreprises les mieux placées a conduit au choix de l'une d'elle.*

*Après analyse, des deux offres ci-dessous :*

- ***Ent. CTP : estimation : 132 530.45 € H.T.***
- ***Ent. SRTP : estimation : 130 000 € H.T.***

*La commission propose de choisir l'entreprise **SRTP pour un montant de 130 000 € H.T.***

*Après délibération, l'assemblée décide d'entériner ce choix et retient :  
L'entreprise **SRTP pour la réalisation du parking dédié à la future salle polyvalente pour un montant de : 130 000 € H.T.***

**N° 06-2018**

**Subvention 2018 à l'association des parents d'élèves de l'école LA DOLINE :**

**LA DOLI'ASSOC**

**18 pour**

*Le maire informe l'assemblée qu'il a reçu une demande d'attribution de lots ou d'une subvention par l'association des parents d'élèves de l'école « LA DOLINE ».*

*Cette attribution est sollicitée en vue de la traditionnelle loterie organisée durant la kermesse annuelle qui aura lieu le 23 juin prochain.*

*Après délibération, l'assemblée décide d'accorder la somme de 100 € à cette association dénommée : LA DOLI'ASSOC.*

**N° 07-2018**

**Approbation du : compte administratif 2017 du compte de gestion 2017 et Affectation du résultat 2017 relatif au budget annexe « lotissement les Remparts »**

**17 et 18 pour**

*Ce jour, le conseil municipal réuni sous la présidence de M. POINSOT Jean- Marie, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par M. MOUSEL P. après s'être fait présenter le budget unique et les décisions modificatives de l'exercice considéré,*

*Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,*

*1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :*

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		39 567,91 €			0,00 €	39 567,91 €
Part affectée à investissement					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	488 604,59 €	488 604,59 €	204 140,00 €	164 572,09 €	692 744,59 €	653 176,68 €
Totaux	488 604,59 €	528 172,50 €	204 140,00 €	164 572,09 €	692 744,59 €	692 744,59 €
Résultat de clôture		39 567,91 €	39 567,91 €			
	Besoin de financement		39 567,91 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement		39 567,91 €	001		
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

39 567,90 € au compte 1068 (recettes d'investissement)

0,00 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations les élus présents à la séance : Mmes DOUSSAINT N. DOBIGNY M. CHARBEAUX A. CAILLOT J. DESENNEPART A. MASCRET N. POCQUET A- et Ms GRIFFON P. LEROY H. MASSICOT F. GAIDOZ H. POINSOT J-M SOSNOVSKI R. RICHARD D. LIESCH J-M Et le maire qui a quitté la séance pendant ce vote.

**N° 08-2018**

**Vote du budget annexe 2018 « lotissement les Remparts »**

**18 pour**

Après avoir pris connaissance du résultat de l'exercice 2017 du budget annexe « Les Remparts » qui fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 39 567,91 €

- un déficit d'investissement de : 39 567.91 €

L'assemblée ayant décidé d'affecter cet excédent de fonctionnement (39 567.91 €) au compte 1068, le maire propose un budget équilibré comme suit :

Total des dépenses de fonctionnement : 89 000 €

Total de recettes de fonctionnement : 89 000 €

Total des dépenses d'investissement : 39 567.91 €

Total des recettes d'investissement : 39 567.91 €

Après délibération, l'assemblée vote le budget unique comme présenté par le maire.

## N° 09-2018

### Approbation du Compte administratif 2017 de la commune

#### 17 pour

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. GRIFFON Pol présentant le résultat de l'exercice comptable 2017, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par M. MOUSEL Patrice, Maire, après s'être fait présenter le budget unique ainsi que les décisions modificatives ;

I° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Voir tableau ci-après :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		393 575.45 €	-14 475.29 €	
Part affectée à l'investissement		171 182.70 €	- 43 298.06 €	
Opérations de l'exercice		357 644.16 €	-57 773.35 €	
Totaux		580 036.91 €	-57 773.35 €	
Résultat de clôture		580 036.91 €	- 57 773,35 €	
		Besoin de financement	57 773.35 €	
		Excédent de financement		
		Restes à réaliser DEPENSES	1 205 154,00 €	
		Restes à réaliser RECETTES	86 738,00 €	
		Besoin total de financement	1 176 189,35 €	
		Excédent total de financement		

LIBELLE	ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	-14 475.29 €	393 575.45 €
Part affectée à l'investissement	-43 298.06 €	171 182.70 €
Opérations de l'exercice	-57 773.35 €	357 644.16 €
Totaux	-57 773.35 €	580 036.91 €
Résultat de clôture		522 263.56 €

**2°** Constate, pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de déroulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**3°** Reconnaît qu'il y a un résultat antérieur et des restes à réaliser ;

**4°** Arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessus ;

**5°** Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

- **580 036,91 €** au compte 1068 (recette d'investissement)
- **57 773,35 €** au compte 001 (dépenses d'investissement)

Ont signé au registre des délibérations : tous les élus sauf Mme GUARDABASSI C. et M. HAUTAVOINE G. absents excusés qui ont donné respectivement procuration à Mme DOUSSAINT N. et Mme POCQUET A-M  
M. LOURDAULT M. Absent excusé.

M. Le Maire a quitté la séance pendant ce vote et M. POINSOT J-M, le plus âgé des membres présents a présidé cette séance.

## **N° 10-2018**

### **Approbation du compte de gestion 2017 présenté par le trésorier**

### **18 pour**

Approbation du compte de gestion de M. Robert CASABIANCA, Receveur de la collectivité de Warmeriville.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. MOUSEL Patrice, maire de la commune,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017 :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Voir tableau ci-après :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		393 575.45 €	-14 475.29 €	
Part affectée à l'investissement		171 182.70 €	- 43 298.06 €	
Opérations de l'exercice		357 644.16 €	-57 773.35 €	
Totaux		580 036.91 €	-57 773.35 €	
Résultat de clôture		580 036.91 €	- 57 773,35 €	
	Besoin de financement Excédent de financement		57 773.35 €	
	Restes à réaliser DEPENSES		1 205 154,00 €	
	Restes à réaliser RECETTES		86 738,00 €	
	Besoin total de financement Excédent total de financement		1 176 189,35 €	

LIBELLE	ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	-14 475.29 €	393 575.45 €
Part affectée à l'investissement	-43 298.06 €	171 182.70 €
Opérations de l'exercice	-57 773.35 €	357 644.16 €
Totaux	-57 773.35 €	580 036.91 €
Résultat de clôture		522 263.56 €

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ont signé au registre des délibérations : tous les élus sauf Mme GUARDABASSI C. et M. HAUTAVOINE G. absents excusés qui ont donné respectivement procuration à Mmes DOUSSAINT N. POCQUET A-M.

## N° 11-2018

### Affectation du résultat de l'exercice 2017 de la commune (sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif)

### **18 pour**

Le conseil municipal en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé ce jour, **le 4 avril 2018**, le compte administratif **2017**, qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de **357 644,16€**

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

Un solde d'exécution global de :

**- 43 298,06 €**

Un solde de restes à réaliser de :

**1 118 416,00 €**

(D. 1 205 154,00 € – R. 86 738,00 € = 1 118 416,00 €)

Entraînant un besoin de financement s'élevant à :

**1 161 714,00€**

*Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017*

*Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017*

*Considérant que le budget de 2017 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) de 534 588,80€.*

**DECIDE**, sur proposition du Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2018 le résultat comme suit :

*Affectation en réserves (compte 1068) :*

*Financement de la section d'investissement*

**580 036.91 €**

*Report en section de fonctionnement :*

*(Ligne 002 en recettes)*

**0.00 €**

*Report en section d'investissement :*

*(ligne 001 en dépenses)*

**57 773.35 €**

## N° 12-2018

### Approbation du : compte administratif 2017 compte de gestion 2017 et Affectation du résultat 2017 relatif au budget annexe « lotissement les Remparts »

#### *18 pour*

Après avoir pris connaissance du résultat de l'exercice 2017 du budget communal qui fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 580 036.91 €
- un déficit d'investissement de : 57 773.35 €

Des R.A.R. en dépenses et en recettes.

Le résultat de clôture est de : 522 263.56 €

L'assemblée ayant décidé d'affecter ce résultat comme suit 580 036.91€ au compte 1068 (excédent de fonctionnement) 57 773.35€ au 001 (dépenses d'investissement) ;

Le maire propose un budget équilibré comme suit :

Total des dépenses de fonctionnement : 1 271 139 €

Total de recettes de fonctionnement : 1 271 139 €

Total des dépenses d'investissement : 1 761 086 €

Total des recettes d'investissement : 1 979 086 €

Soit un excédent de 200 000 €

De plus, l'assemblée arrête la liste des subventions allouées aux différentes associations communales et autres. Celles-ci sont mentionnées en détail dans le budget de la commune.

Après délibération, l'assemblée approuve cette proposition et vote ce budget unique comme présenté ci-dessus.

## N° 13-2018

### Définition des taux communaux 2018

#### *18 pour*

Le maire présente la proposition retenue par la commission des finances qui consiste à ne pas augmenter la valeur des taux des trois taxes communales.

Communication des taux moyens communaux 2017 au niveau :

	<i>National et Départemental</i>	
Taxe d'habitation	24.47 %	28.54 %
Taxe foncière (bâti)	21.00 %	25.85 %
Taxe foncière (non bâti)	49.46 %	24.19 %

*Puis l'assemblée prend connaissance des taux votés en 2017 au niveau de la commune pour être appliqués sur les bases communales.*

<i>TAXE D'HABITATION</i>	<i>16.92 %</i>
<i>FONCIER BATI</i>	<i>23.28 %</i>
<i>FONCIER NON BATI</i>	<i>12.19 %</i>

*Le maire propose, puisque le budget le permet, de ne pas augmenter les taux communaux pour cet exercice 2018.*

*Après délibération, le conseil municipal confirme ce choix fait depuis l'année 2001 de ne pas augmenter ceux-ci en 2018 et arrête les taux suivants :*

*Taxe d'habitation 16,92 %*

*Taxe foncière (bâti) 23,28 %*

*Taxe foncière (non bâti) 12,19 %*

#### **Panneau numérique au niveau des feux tricolores :**

*M. GRIFFON P. présente à l'assemblée un matériel différent de celui déjà installé dans la commune notamment au niveau de sa taille, matériel plus grand donc plus visible de loin. Ce même matériel a été choisi par la commune d'Heutrégiville.*

*Après un tour de table, les avis sont partagés :*

*13 sont d'accord sur le projet,*

*2 s'abstiennent (M. MASSICOT F. et Mme MASCRET N.),*

*3 sont contre (M. LEROY H. Mme POCQUET A-M. et M. HAUTAVOINE G. ayant donné procuration à cette dernière)*

#### **Informations diverses :**

◆ *M. Le Maire communique à l'assemblée :*

- *Les bénévoles de la bibliothèque remercie la collectivité pour la rénovation du local bibliothèque.*
- *L'état d'avancement des travaux de la salle polyvalente.*
- *La compagnie d'assurance AXA a proposé au maire une offre promotionnelle santé communal à la commune de Warmeriville. Produits destinés aux administrés. Entendu cette proposition, l'assemblée n'adhère pas à cette idée et refuse cette proposition.*

#### **Questions diverses :**

Mme POCQUET A-M :

- ✓ *Interroge le maire à propos de l'évolution des bases d'imposition, comment celle-ci évoluent-elles ? Le maire explique que ces bases sont fixées par les services fiscaux que ces derniers les font évoluer à leur guise. Quant à la classification d'une habitation dans une*

*catégorie, elle se fait par la commission des impôts en concertation avec le contrôleur géomètre des impôts.*

- ✓ *Demande au maire qu'en est-il du souci de circulation : Rue des Marais. M. LIESCH J-M. signale qu'il a rencontré l'entreprise T1, laquelle va proposer 1 ou 2 solutions possibles.*
  
- ✓ *Interroge Mme DOUSSAINT concernant l'issue de la seconde assemblée générale du Foyer Volume. Laquelle lui répond que cette assemblée est porteuse d'espoir. Plusieurs personnes se sont mobilisées pour intégrer l'association. Mais elle regrette que ces bénévoles soient issues de la même section : « section karaté ».*

*M. MASSICOT F. : demande si la commune est équipée d'un défibrillateur. Ce qui n'est pas le cas. Alors Mme POCQUET A-M demande que le sujet soit étudié en conseil municipal.*

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 20.*

*Suivent les signatures :*

*MOUSEL Patrice :*

*LIESCH Jean-Michel :*

*DOUSSAINT Nadia :  
Procuration de Mme GUARDABASSI C.*

*GRIFFON Pol :*

*DOBIGNY Myriam :*

*RICHARD Daniel :*

*POINSOT Jean-Marie :*

*CAILLOT Jeanne :*

*DESÉNÉPART Agnès :*

*SOSNOWSKI Richard :*

*GAIDOZ Hervé :*

*CHARBEAUX Armelle :*

*MASCRET Nathalie :*

*GUARDABASSI Carole :  
Absente, ayant donné procuration à Mme DOUSSAINT N.*

*MASSICOT Fabien :*

*HAUTAVOINE Gérard :*

*Absent, ayant donné procuration à Mme POCQUET A-M*

*POCQUET Anne-Marie :*  
*Procurator de M. HAUTAVOINE G.*

*LOURDAULT Marc :*

*Absent excusé*

*LEROY Herbert :*